

Assemblée Générale du 30 Avril 2022

L'assemblée générale de l'ASA DES ARROSANTS DU CÔNE DE FAUCON s'est réunie le 30.04.2022 à 10H30 à la Mairie de FAUCON sur convocation régulière du Président.

Il résulte de la feuille de présence dûment émargée que les propriétaires présents représentent 41 voix sur 64.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Mr Vincent BOUSCARLE est désigné comme secrétaire de séance.

Il est passé à l'ordre du jour :

- 1^{ère} résolution : Présentation du Compte administratif 2021

▪ **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses 2021 :	13 133,48 €
- Recettes 2021 :	<u>26 428,80 €</u>
- Soit un Résultat 2021 de :	+ 13 295,32 €
Auquel il faut rajouter le report de 2020 de :	+ 12 644,69 €
Soit un résultat global de :	+ 25 940,01 € à la clôture 2021

▪ **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Dépenses 2021 :	4 899,63 €
- Recettes 2021 :	<u>4 752,48 €</u>
- Soit un Résultat 2021 de :	- 147,15 €
Auquel il faut rajouter le report de 2020 de :	- 4 752,48 €
Soit un résultat global de :	- 4 899,63 € à la clôture 2021

- 2^e résolution : Présentation du Budget primitif 2022

Il est présenté en équilibre :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement :	47 043,38 €	47 043,38 €
Section d'Investissement :	28 259,63 €	28 259,63 €
TOTAUX	75 303,01 €	75 303,01 €

- 3^e résolution : Fixation d'une taxe fixe minimum

Cette taxe fixe minimum est demandée d'un point de vue comptable. Il est décidé de la fixer à QUINZE EUROS (15 €) à l'unanimité.

- 4^e résolution : Travaux sur la station de pompage

• Intervention de maintenance sur la pompe n°1 de la station de pompage

Le président présente un devis de la société SMI SNOW MAKERS d'un montant de 1 950 € HT pour le changement des roulements de la pompe n°1 de la station de pompage. Ce devis est accepté à l'unanimité. Les travaux devraient être effectués aux mois de Mai ou Juin 2022.

• Enfouissement des lignes haute tension

Le SDE04 a lancé des travaux d'enfouissement des lignes haute tension à La Fabrique. La station de pompage qui, jusqu'à maintenant, était alimentée en haute tension était équipée d'un transformateur pour pouvoir distribuer aux pompes du courant basse tension. Suite à ces travaux, la station sera désormais alimentée directement en basse tension. Le transformateur devenu inutile va être mis hors service. Ce nouveau système devrait permettre à l'ASA de bénéficier d'un tarif « jaune ». Les frais de raccordement à la charge de l'ASA s'élèvent à 4 463,27 € TTC. Les services d'Enedis n'ont pas encore précisé s'il fallait ou non un consuel sur cette nouvelle installation.

- 5^e résolution : Renouvellement de deux membres du bureau du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale entérine et prend acte que Mr Thierry SIGNORET et Mr Vincent BOUSCARLE ont été renouvelés dans leurs fonctions.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 7 membres qui sont :

- | | |
|-----------------------------|------------------------|
| - Mr BARDINI Serge | - Mr JEAN Daniel |
| - Mr BOUSCARLE Vincent | - Mr MATTIO Christophe |
| - Mr DEMOULIN Jean Philippe | - Mr SIGNORET Thierry |
| - Mr DESDIER André | |

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

Le Président,
Jean-Philippe DEMOULIN